



## FAITES UN DON AU GÉNÉRATEUR !

L'Association Arts Diffusion / Le Générateur est reconnue d'utilité publique et peut à ce titre recevoir des dons dans le cadre de son projet artistique.

Nom et prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Déclare faire un don de ..... €  
À l'Association Arts Diffusion / Le Générateur

Fait à ..... Le .....

Signature

Retournez ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de **l'Association Arts Diffusion** adressé au **Générateur - 16 rue Charles Frérot - 94250 Gentilly**

Un reçu fiscal de la cotisation vous sera envoyé dès réception de ces documents.



## DONATEUR, MODE D'EMPLOI !

Qu'il s'agisse d'un don simple, bienfaiteur ou donateur, Le Générateur propose en plus de la réduction d'impôts\*, une relation privilégiée avec le lieu tout au long de l'année

### Pour un don simple de 30€ à 99€

- Envoi à votre domicile de l'ensemble des documents relatifs à la programmation du Générateur.
- Invitation à la soirée organisée à l'attention des donateurs en début de saison.
- 1 place à tarif réduit pour chaque événement du Générateur.

### Pour un don bienfaiteur de 100€ à 299€

- Envoi à votre domicile de l'ensemble des documents relatifs à la programmation du Générateur.
- Invitation à la soirée organisée à l'attention des donateurs en début de saison.
- 1 place au tarif réduit pour chaque événement du Générateur + 3 invitations personnelles
- 1 publication du Générateur offerte.

### Pour un don d'honneur à partir de 300€ et +

- Envoi à votre domicile de l'ensemble des documents relatifs à la programmation du Générateur.
- Invitation à la soirée organisée à l'attention des donateurs en début de saison.
- Invitation personnelle pour chaque événement du Générateur + 1 place au tarif réduit pour la personne qui vous accompagne.
- Envoi de toutes les nouvelles publications éditées par le Générateur

#### \* Exemples de réduction d'impôts

Pour un don de 50€, vous pouvez déduire 33€ de vos impôts. Votre don vous coûtera réellement 17€  
Pour un don de 200€, vous pouvez déduire 132€ de vos impôts. Votre don vous coûtera réellement 68€  
Pour un don de 1000€, vous pouvez déduire 666€ de vos impôts. Votre don vous coûtera réellement 444€